

Les Membres associés

réponse tardive à un désir du père Coindre

Nous avons le droit de célébrer notre passé en ce 200^e anniversaire de notre fondation.

Nous avons fait oeuvre prophétique moult fois.

Hommage et reconnaissance au père André Coindre, fondateur visionnaire et pragmatique.



Nous sommes de sa lignée depuis 200 ans. Célébrons discrètement, mais avec émerveillement pour ce qui s'accomplit encore aujourd'hui.



*Il a proposé à la Société
de se lier et de s'unir par des noeuds indissolubles
à la Communauté des Dames de Fourvière...*

Lors de la 48e réunion de l'Association de la Pieuse Union, tenue le 31 mai 1821, le père Coindre, qui présidait la réunion, prit la parole pour faire une proposition en vue d'assurer la pérennité de l'Association.

En voici le résumé tel que rapporté par la secrétaire de la réunion:

<p>Pour cela, il a proposé à la Société* de se lier et de s'unir par des noeuds indissolubles à la Communauté des Dames de Fourvière,** dont quelques-unes sont membres de la société, et d'en assurer la durée en l'attachant ainsi à une œuvre que l'on espère devoir vivre toujours.</p> <p>Par là, la Société aura part aux prières qui se feront dans la maison de ces dames et, de leur côté, les religieuses auront droit aux bonnes œuvres auxquelles la Société s'adonnera, sans que pour cela, on soit tenues à entrer dans la maison en qualité de religieuses ou à se consacrer à Dieu, dans d'autres maisons, chacune devant suivre sa vocation particulière.</p> <p>Ainsi, de part et d'autre, l'Établissement*** et la société se prêteront un mutuel secours, et cette dernière favorisera de tout son pouvoir, la communauté autant qu'il lui sera possible.</p> <p>Par là aussi, la Société conservera le même esprit, étant dirigée par la supérieure de la maison qui sera toujours présidente et qui, dans le cas où elle viendrait à manquer, serait remplacée par une personne de la même maison. Formée par ses soins, elle aurait toujours le même esprit et n'opérerait aucun changement dans le Règlement de la Société.</p>	<p>* Première fondation du Père Coindre: La Pieuse union.</p> <p>** Nom populaire de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie cofondée par Claudine Thévenet et le père Coindre en 1818</p> <p>C'est l'auteur qui souligne...</p> <p>***Il s'agit de la providence et de la communauté établies à Fourvière, en face du Sanctuaire marial.</p>
--	--

C'est sans connaître ce désir d'André Coindre que des laïcs, hommes et femmes, attirés par le charisme des Frères du Sacré-Coeur, ont approché la Communauté en vue de formaliser une structure de "Membres associés à l'institut des frères du Sacré-Coeur au Canada".

Dans la présentation du *Document 2000*, on peut lire:

Au Canada, le mouvement des MEMBRES ASSOCIÉS aux Frères du Sacré-Coeur a pris naissance dans trois provinces communautaires au cours de l'année 1988 sans qu'il y ait eu au préalable de concertation entre celles-ci. Il semble donc que chez nous, ce mouvement ait vu le jour sous le souffle de l'Esprit Saint.

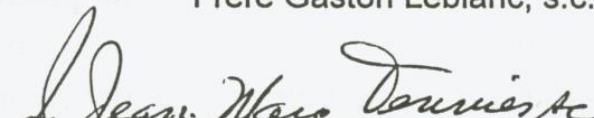
Ce *Document 2000* signe la législation "ad experimentum" destinée aux Membres associés à l'institut des Frères du Sacré-Coeur au Canada.

Approuvé à Montréal le seize mai deux mille un.

Ont signé les trois supérieurs provinciaux canadiens.


Frère Claude Dubreuil, s.c.


Frère Gaston Leblanc, s.c.


Frère Jean-Marc Tennier, s.c.



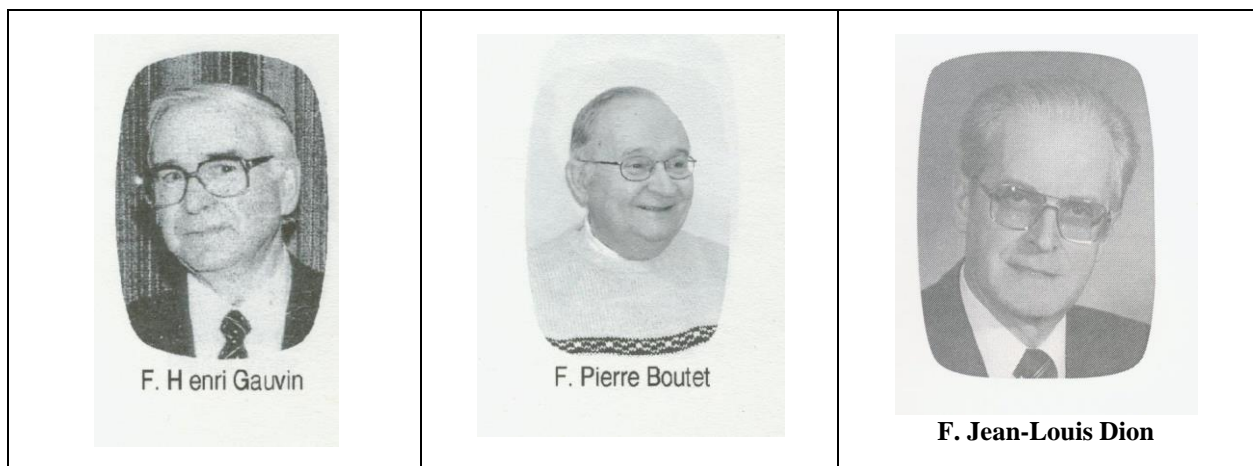
Logo et épinglette des Membres associés.

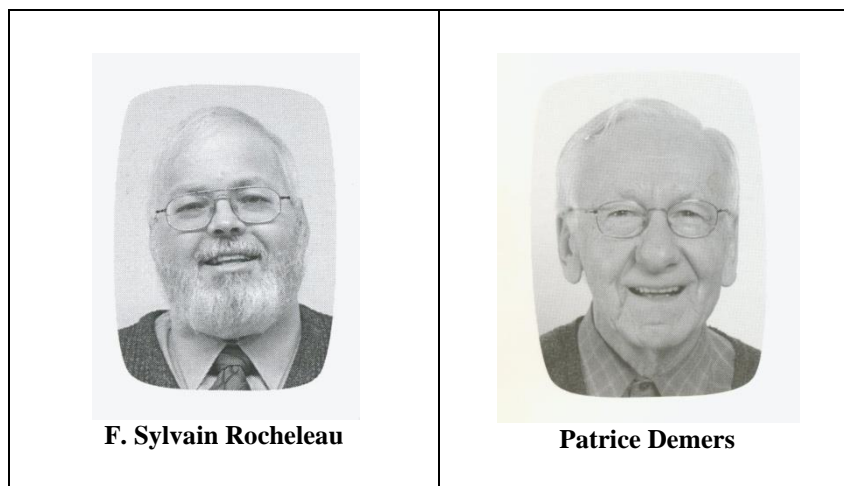
À l'occasion du 25^e anniversaire du mouvement des Membres associés à l'institut des FF. du Sacré-Coeur, Mme Joan Payette, associée et responsable de la diaspora régionale a écrit un texte qui décrit bien le Mouvement associé. Avec sa bénédiction, je me l'approprie largement.

// Au cours des années, nous avons vécu la peine du décès de membres, mais aussi la joie de l'arrivée de nouveaux adhérents.

Nous sommes un petit groupe d'hommes et de femmes qui avons accepté librement et consciencieusement de nous engager à vivre dans notre milieu et à travers notre état de vie, le charisme des Frères du Sacré-Coeur: *"Croire en l'amour du Coeur de Jésus, en vivre et le répandre"*.

Nous tenons des réunions de groupe, à caractère spirituel et administratif, au cours de l'année. Nos dévoués répondants régionaux sont constamment à l'affût des nouvelles et des informations nous concernant. Nous sommes en contact avec les supérieurs provinciaux qui nous soutiennent de leurs conseils. Nous sommes invités à nous joindre à la Communauté lors de certaines festivités.





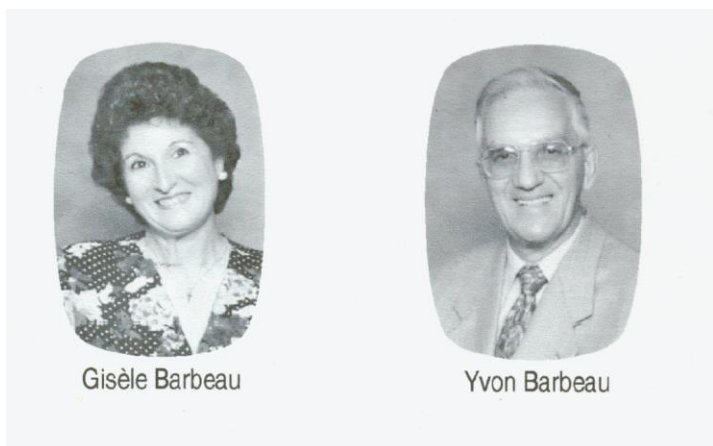
Quelques répondants des Associés

Il y a aussi les actions qui concrétisent notre raison d'être: visites aux religieux hospitalisés; correspondance avec les Frères en pays de mission; assistance à des services religieux et autres rencontres fraternelles; choix annuel d'un organisme de la communauté afin d'offrir un don monétaire pour leurs oeuvres. Sans oublier les implications de tout un chacun dans son milieu de vie: chorale, catéchèse, scoutisme, accompagnement des malades en fin de vie, animation liturgique, etc.

La parution d'un journal pendant une dizaine d'années *Le Trait d'union des membres associés* a permis à des religieux d'ici de s'exprimer sur de nombreux sujets. Par le biais de ce journal, nous avons pris connaissance du vécu missionnaire d'une soixantaine d'entre eux. De quoi tisser des liens toujours plus enracinés dans l'esprit de famille. Aujourd'hui, nous avons pignon sur rue dans les sites web des Frères du Sacré-Coeur.

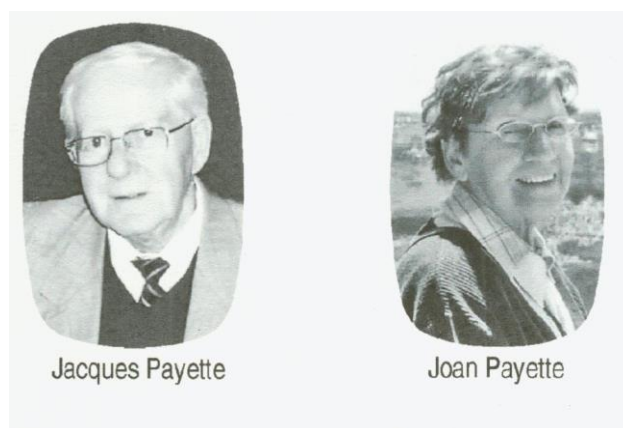


Gisèle et Yvon Barbeau ainsi que Joan et feu Jacques Payette ont suivi leur formation dès le début du mouvement. Leurs noms sont donc inscrits au haut de la page du *Recueil des Membres associés* comme étant les deux premiers couples à



Gisèle Barbeau

Yvon Barbeau



Jacques Payette

Joan Payette

avoir été reçus officiellement, il y a plus de 25 ans.

Ont suivi de très près une trentaine de membres, fiers de leur engagement à vivre discrètement la mission FSC au coeur du monde. Un rayonnement apostolique et spirituel aux couleurs du legs du père André Coindre. //

En ce temps de mémoire

Il convient, en ce temps de mémoire, de saluer ceux des nôtres encore vivants, sans oublier ceux qui nous ont précédés en Galilée, qui ont fait fleurir cette oeuvre magnifique:

Les autorités provinciales des différentes provinces...

Les communautés locales d'accueil des Membres associés...

Les *accompagnateurs dans la formation* des Membres associés:

FF. Raymond Barbe, Charles-Émile Leblanc, Gratien Lajoie, Henri Gauvin, Robert Danis, O'Neil Poulin, Roger Jutras, Marcel Plante, Pierre Boutet, Roger Mailloux, Réal Bessette, Pierre Ferland, Paul-Albert Paris, André Brodeur, Maurice Cormier, Jean-Louis Dion, Sylvain Rocheleau et Patrice Demers.



Nous saluons avec affection et admiration les Associé-e-s des jours d'aujourd'hui:

* Du grand Montréal :

Gisèle et Yvon Barbeau, Joan Payette, Hélène Bédard, Jacinthe et Jocelyn Ouellet, Daniel Picot, Patrick Vinay, Thérèse Hurteau, Jean-Pierre Clément, Madeleine et René Girard et Luc Gagnon.

* Du grand Québec:

Carole Dubé, Johanne et Fernand Cloutier, Henri-Guy Perreault

Cette page de notre histoire est peu connue. Cela n'enlève rien à sa beauté. Elle incarne bien *le mitis et humilis*, la devise que nous a recommandée notre cher père André Coindre. Un vécu de douceur et d'humilité qui gagne les coeurs.

fr. Guy Bunelle s.c.

et collaborateurs: Mme Joan Payette, F. Roger Jutras, F. Pierre Boutet, F. Sylvain Rocheleau et F. André Brodeur.

/Février 2021

Annexe: genèse du mouvement des Membres associés

Petite chronologie

au sujet des Membres associés à l'institut des Frères du Sacré-Coeur au Canada.

Dates	
12 mars 1988	Le chapitre provincial de Montréal propose: "Que le Chapitre général autorise, à titre d'expérience, le conseil général à permettre aux provinces et aux districts qui le désirent de s'adjoindre des Membres associés à l'institut".
14 juin 1990	Le conseil provincial forme le Comité de recherche sur les Membres associés...
21 février 1992	Le conseil provincial approuve <i>ad experimentum</i> les statuts des Membres associés, préparés par le Comité d'implantation.
25 avril 1992	Le Chapitre provincial de Montréal accepte d'accueillir des Membres associés dans la province.
2 mai 1992	Le conseil provincial nomme le frère Henri Gauvin au poste de répondant des Membres associés au niveau de la province.
30 avril 1993	Premières inscriptions (4) au programme de formation.
22 août au 17 septembre '94	Le Chapitre général encourage l'expérience d'un accueil des Membres associés. (Actes du 32 ^e chapitre général)
15 août 1994	Les Statuts des Membres associés et les épinglettes spécifiques aux Membres associés sont disponibles.
19 novembre 1994	Le conseil provincial accepte deux premiers Membres associés dans la province de Montréal.
14 décembre 1994	En présence des frères de la communauté du Mont-Sacré-Coeur, Granby, et de quelques invité-e-s et, devant le supérieur provincial, M. Yvon Barbeau et Mme Gisèle Barbeau s'engagent comme Membres associés à l'institut des Frères du Sacré-Coeur.

Cf. Recueil: dossier des membres associés à l'Institut des Frères du Sacré-Coeur, Montréal, 2009, 31 p.